



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Communiqué de presse relatif au postulat «Regrouper les organes de police de la Confédération au sein d'une même structure» de la conseillère nationale Ida Glanzmann-Hunkeler

Lucerne, le 23 octobre 2014

La FSFP soutient le dépôt du postulat

pd – La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP salue avec enthousiasme et soutient le dépôt du postulat «Regrouper les organes de police de la Confédération au sein d'une même structure» par la conseillère nationale Ida Glanzmann-Hunkeler. «Cette action va précisément dans le sens de notre résolution «Le fédéralisme ne doit pas affaiblir la sécurité en Suisse!», que nos délégués ont adoptée lors de leur assemblée de fin juin», déclare Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP, qui ajoute: «L'analyse de la possibilité d'une concentration des forces de sécurité policières de la Confédération est de nature à permettre d'accomplir de manière optimale les tâches de police de sécurité au niveau de la Confédération.» Largement soutenu, ce postulat demande au Conseil fédéral de présenter une proposition dans le cadre d'un rapport visant à une concentration des forces de police de la Confédération. La création dans ce but d'un secrétariat d'Etat à la sécurité intérieure serait également envisageable.

L'article 57 de la Constitution fédérale dispose que la Confédération et les cantons assument conjointement, dans le cadre de leurs compétences, la sécurité du pays et la protection de sa population. Fondamentalement, les cantons sont responsables de la sécurité intérieure et donc souverains dans ce domaine. Pour l'exécution des tâches fédérales liées à la sécurité intérieure, la Confédération entretient quatre organes de police opérationnels dans quatre départements différents: l'Office fédéral de la police fedpol (DFJP), la Sécurité militaire (DDPS), le Corps des gardes-frontières (DFF) et la Police des transports (CFF-DETEC). Selon les termes du postulat, une concentration de ces organes de police de la Confédération permettrait d'en renforcer considérablement l'efficacité. Par des décisions stratégiques et une collaboration opérationnelle notamment, il serait ainsi possible de créer des synergies et d'éviter d'effectuer à doubles un certain nombre d'opérations.

Une collaboration ciblée

Pour les corps de police cantonaux, la collaboration par le biais de quatre départements est source de difficultés et manque souvent d'efficacité. Il en résulte des pertes de synergies, des problèmes de compétences et parfois des chevauchements dans les voies de communication entre Confédération et cantons et vice versa. Avec un seul interlocuteur auprès de la Confédération, les cantons seraient beaucoup mieux soutenus dans leurs efforts pour offrir aux habitantes et habitants du pays la meilleure sécurité possible.

Résolution de la FSFP en faveur de davantage de sécurité

A Bâle, à la fin du mois de juin déjà, lors de sa 92^e assemblée des délégués, la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP a adopté la résolution «Le fédéralisme ne doit pas affaiblir la sécurité en Suisse!». La FSFP demande une formation policière unifiée pour tous les partenaires de la sécurité publique en Suisse, une unification des compétences au



niveau des forces de police fédérales (de manière analogue au SECO), la diminution des doublons dus au fédéralisme, ainsi qu'une optimisation des coûts logistiques en matière de sécurité intérieure. Ces mesures doivent contribuer à assurer la plus grande sécurité possible avec les effectifs de police à disposition. La FSFP maintient également son exigence d'obtenir plus de personnel, considérant qu'il manque au minimum 7'000 policiers au niveau suisse.

<Box> La résolution «Le fédéralisme ne doit pas affaiblir la sécurité en Suisse!» en bref:

1. Formation policière accessible à tous les organes de sécurité publique de la Confédération, des cantons et des villes.
2. Création d'un office fédéral des «forces policières de sécurité de la Confédération», couvrant entre autres le Corps des gardes-frontière, la Sécurité militaire, la Police des transports et l'Office fédéral de la police (fedpol).
3. Exploitation optimale des infrastructures par une coordination générale et un renforcement de la collaboration.
4. Optimisation des coûts de la logistique, notamment par une unification sur le plan national des achats, de l'exploitation et du stockage du matériel.

Une formation policière accessible à tous permettra un langage unique dans le domaine de la sécurité intérieure et conduira à une collaboration plus efficace. La formation doit donc très clairement être unifiée à tous les niveaux.

Une unification des forces de sécurité de la Confédération permettra d'accomplir de manière optimale les tâches de police de sécurité au niveau fédéral. Les pertes de synergies dues à la répartition de ces tâches entre différents départements s'en trouveront réduites et la collaboration avec les corps de police régionaux en sera grandement améliorée.

La répartition complexe des infrastructures et les actions entreprises à double compliquent le travail de la police, bloquent inutilement des ressources en personnel, provoquent des coûts supplémentaires et favorisent finalement la protection des malfaiteurs. Trop souvent, de nombreux partenaires chargés de la sécurité intérieure ne collaborent que de manière limitée en raison de bases légales différentes. La pensée fédéraliste peut donc constituer un obstacle.

L'optimisation des coûts peut être atteinte par une gestion économique de tous les achats de matériel, selon un rapport qualité/prix optimal. Les stockages coûteux et les acquisitions à double dans l'ensemble du pays doivent être réduits. Les résultats enregistrés par les concordats dans ces domaines doivent pouvoir être atteints à l'échelon national.

■ Postulat : www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143843

■ Résolution FSFP : www.vspb.org/_/frontend/handler/document.php?id=2649&type=42

Pour de plus amples informations:

En allemand et en italien: Max Hofmann, secrétaire général FSFP, tél. 076 381 44 64

En français: Jean-Marc Widmer, président FSFP, tél. 079 941 49 38